

FORMATION VERIFICATIONS NACELLES ELEVATRICES NACELLE

RECYCLAGE

Vérification générale périodique des Plateformes élévatrices tous types et toutes marques.
Formation théorique et pratique en rapport avec la réglementation en vigueur.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Etre capable de vérifier la plateforme élévatrice conformément à la réglementation et aux normes en vigueur.

Public Visé

Techniciens, réparateurs, mécaniciens, électriciens, etc...touchant à la réparation et à la vérification réglementaire des plateformes élévatrices mobiles de personnes(PEMP).

Pré Requis

Les participants doivent avoir suivi une formation initiale à la réalisation des visites générales périodiques des nacelles élévatrices et être en possession de l'attestation de formation correspondante. Celle-ci doit nous être transmise pour validation de l'inscription.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Acquérir les notions de conformité prescrites dans la directive européenne 2006/42/CE.
- Acquérir les données normatives prescrites par les normes NF EN 280-1 et NF EN 280-2.
- Connaitre les dispositions de la réglementation en vigueur concernant les vérifications imposées par le Code du Travail et codifiées dans l'arrêté du 1er mars 2004 relatif aux vérifications des appareils et accessoires de levage.

Parcours pédagogique

- **Préambule de la formation:**
Tour de table permettant à chaque participant de se positionner par rapport à la formation, à ses attentes et aux objectifs à atteindre. Rappel du règlement intérieur et présentation du programme de la formation.
- **Réglementation appareils de levage:**
Directive 2006/42 dite "Directive machines"
Principalement normes NF EN 280, NF EN 12100.
Historique et Code du Travail - Articles : R4323-22 / R4323-23 / R4323-28 / Arrêtés du 1er et 2 mars 2004.
- **Analyse réglementaire :**
Procédure de vérification:
 1. Mise en service
 2. Vérification périodique
 3. Remise en service
- **Application pratique :**
Mise en situation sur machine.(Sous réserve de disponibilité des appareils.)
- **Mise en oeuvre des tests et application des connaissances :**
 1. Evaluation écrite, sous forme de QCM, portant sur les parties théoriques et pratiques étudiées pour validation des connaissances.
 2. A l'issue de l'évaluation et si la note obtenue est supérieure à 10/20, une attestation et une licence seront remises au stagiaire.

Méthodes pédagogiques

- Formateur
- Salle de formation
- Vidéo projecteur
- Plateforme élévatrice pour les essais pratiques
- Documentation technique et schémas hydrauliques
- Support pédagogique sur diaporamas pendant la formation
- Support papier remis au stagiaire

Qualification Intervenant-e-s

Expert Hydraulicien

MANUTEST - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 53351063635

MANUTEST

Z.A Piquet NORD - 35370 ETRELLES

Tél. : 02.99.00.76.78 - Site internet : <http://manutest.com> - E-mail : formations@manutest.com
SASU au capital de 10000 - N° TVA Intra. : FR41521334011 - Code NAF : 7120B

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation écrite sous forme de QCM portant sur les parties théorique et pratique étudiées pour validation des connaissances.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, veuillez contacter la référente Handicap, Mme TEVEU Coralie.

Durée

7.00 Heures **1** Jour



Contactez-nous !

Coralie TEVEU
Responsable formations

Tél. : 0299007678
Mail : formations@manutest.com